



Gouvernement du Rwanda
Ministère des finances et de la planification économique



 Economic Commission for Africa
Commission économique pour l'Afrique
1958 - 2018

**22^e réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE)
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (SRO-EA)**

**Mise en œuvre de la
Zone de libre-échange continentale en Afrique de l'Est:
de la vision à l'action**

**Note d'orientation :
Exploiter la ZLECA en faveur de l'égalité des genres**

20 – 22 novembre 2018

Kigali Convention Centre

Rwanda

I. Contexte

La signature de l'accord relatif à la Zone continentale de libre-échange africaine (ZLECA) le 21 mars 2018 à Kigali par 44 pays a été une étape importante dans la réalisation de l'objectif de longue date de la création d'un marché africain unifié. Cependant, il est particulièrement important de mettre l'accent sur le lien entre le commerce et la dynamique des genres, car les réformes commerciales ne sont pas neutres en la matière (CNUCED, 2016 et TRALAC, 2018). Il existe une disparité dans la répartition des résultats commerciaux entre les hommes et les femmes qui résulte en grande partie des inégalités entre hommes et femmes en matière d'éducation, dans la distribution des revenus et des ressources, ainsi que dans l'accès aux facteurs de production tels que le crédit, la terre et la technologie (CNUCED, 2009). A titre d'exemple, la ZLECA renforcera sans aucun doute la transformation structurelle de la région, puisqu'une étude de la CEA indique que le commerce intra-africain de produits industriels devrait augmenter de 25 à 30%, les secteurs qui en tireront le plus grand avantage étant ceux du textile, des vêtements, du cuir, du bois et du papier, des véhicules et du matériel de transport, de l'électronique et des métaux. Néanmoins, bien que les femmes africaines soient actuellement plus économiquement actives dans l'agriculture et qu'elles produisent l'essentiel de la nourriture en Afrique (BAD, 2015), elles risquent d'être confrontées à plus d'obstacles que les hommes dans leur évolution vers des secteurs hautement productifs en raison, notamment, de leurs compétences limitées et des ségrégations verticales et horizontales fondées sur le sexe (ICTSD, 2017).

Les économies offrant de meilleures possibilités pour les femmes sont plus compétitives et bénéficieront davantage de l'ouverture que les économies moins « favorables » à la participation des femmes à l'économie (ITC, 2015). Le surplus généré par l'accroissement des revenus des femmes sera probablement consacré de manière disproportionnée au bien-être et à l'éducation des enfants. De ce fait, le revenu des femmes a un impact direct sur la réduction de l'inégalité des revenus et sur la croissance future grâce à son impact sur l'éducation. Par conséquent, l'égalité des sexes est souhaitable du point de vue de l'efficacité : de plus grandes possibilités pour les femmes conduisent à une amélioration des résultats en matière de développement humain, à une réduction de la pauvreté et à une accélération de la croissance économique (Sinha et al., 2007).

En outre, dans son argumentaire en faveur de la parité hommes-femmes, McKinsey (2015), explorant un scénario dans lequel les femmes participent pleinement à l'économie de la même manière que leurs homologues masculins, a découvert que ce changement pourrait générer une économie de 28 billions de dollars, soit une hausse de 26% de la croissance annuelle du PIB mondiale d'ici à 2025. Cela est possible simplement en réduisant les

disparités hommes-femmes, permettant aux femmes de jouer un rôle identique à celui des hommes sur les marchés du travail. Il note également que l'augmentation de la main d'œuvre féminine dans la population active représenterait 54% de hausse potentielle du PIB.

Dans ce contexte, les pays d'Afrique de l'Est doivent œuvrer avec la plus grande clairvoyance en veillant à éliminer de la ZLECA toute discrimination à l'égard des femmes. Si les politiques commerciales sont conçues sans tenir compte de leurs effets sexospécifiques, elles risquent de creuser les disparités entre les hommes et les femmes.

II. Objectifs de la session

Les participants seront invités à contribuer au débat et à examiner les questions suivantes:

- Quelles sont certaines des contraintes qui peuvent empêcher les femmes de tirer pleinement parti de la ZLECA?
- Que peut-on faire pour que la ZLECA soit attentive à la dimension genre?

III. Programme provisoire

Mardi 20 novembre 2018

Modérateur : Lerato Mbele Roberts, Journaliste-présentatrice, Africa Business Report à BBC World News

Discussion en Panel :

- Clare Akamanzi, Directrice générale, Rwanda Development Board
- Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe, CEA
- Frank Matsaert, Directeur général, TradeMark Afrique de l'Est

IV. Participation

La séance plénière réunira des experts de pays d'Afrique de l'Est, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations de la société civile et d'autres institutions concernées. Pour de plus amples informations et éclaircissements, veuillez contacter, Mme Emelang Leteane, leteane.uneca@un.org

Références

Banque africaine de développement (BAD). (2015) *Index de l'égalité des genres*. Disponible à : <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/topics/quality-assurance-results/gender-equality-index>

Centre international pour le Commerce et le développement durable (ICTSD). (2017). Arguments en faveur de l'intégration du genre dans les politiques commerciales. Disponible à : <https://www.ictsd.org/bridges-news/bridges-africa/news/the-case-for-mainstreaming-gender-in-trade-policy>

McKinsey Global Institute (2015). Le pouvoir de la parité: comment promouvoir l'égalité en faveur des femmes peut apporter 12 000 milliards de dollars supplémentaires à la croissance mondiale. Disponible à : <https://www.mckinsey.com/featured-insights/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth>

Sinha N., Raju, D. and Morrison A.R. (2007). Egalité hommes-femmes, pauvreté et croissance économique. Document de travail de recherche sur les politiques No. 4349 de la Banque mondiale.

TRALAC (2018). Une ZLECA attentive au genre. Disponible à : <https://www.tralac.org/discussions/article/12820-a-gender-responsive-afcfta.html>

Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le développement (CNUCED). (2016). *Implementing gender-aware ex-ante evaluations to maximise the benefits of trade reforms for women*. Disponible à : https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/presspb2016d7_en.pdf

_____ (2009). *Mainstreaming gender in trade policy*. Disponible à : https://unctad.org/en/docs/ciem2d2_en.pdf